

Ôter les œillères:

*La Santé et le Bien-Être des Équidés
Européens en 2015*



Sommaire Exécutif

Un Rapport de Bien-Être des Chevaux dans
le Monde et d'Eurogroup

EUROGROUP
4ANIMALS



WorldHorseWelfare

Rapport Exécutif

Ce rapport a pour but de donner un aperçu du secteur équidé et équin dans l'UE en 2015, de révéler les problèmes de bien-être, d'analyser les lois actuelles qui les affectent, et de faire des recommandations sur la façon dont la loi peut mieux protéger ces animaux.

Les équidés au 21ème siècle jouent une myriade de rôles – ce sont peut être les animaux les plus versatiles que les humains ont domestiqué. Alors que cette diversité d'utilisation a assuré que les équidés soient restés proches des hommes, elle a également créé des problèmes quand il s'agit de chercher une protection juridique pour eux. Les équidés ne rentrent pas de façon nette dans les catégories utilisées dans le droit et les politiques modernes, ce qui signifie qu'ils tombent facilement dans les carences entre les lois conçues pour les animaux domestiques et celles destinées aux animaux de ferme, souvent au détriment de leur bien-être.

Versatilité and variété

En se basant sur les chiffres moyens, l'Union Européenne (UE) a environ sept millions d'équidés, utilisés pour une variété d'objectifs – bien qu'il devrait être noté que ce chiffre sous-estime probablement la véritable population équine. Le secteur équin:

- Emploie au moins 896000 personnes au travers de l'UE.
- Vaut plus de 100 trillions d'euros par an.
- Utilise au moins 2,6 millions d'hectares de terre dans l'UE.

L'échelle et la largeur du secteur, associées à sa structure d'organisation fragmentée, signifient que les informations disponibles sont souvent biaisées vers des aspects ou activités plus organisées, tels que les sports de haut niveau et les courses.

Les équidés sont aussi des animaux de travail essentiels dans certaines zone de l'UE, et encore plus sont entretenus comme animaux domestiques ou animaux de loisir. Ces animaux peuvent ne jamais être inscrits auprès d'une organisation centralisée, et ne seront pas conséquent pas inclus dans les chiffres officiels dans corps d'actionnaires. Les législateurs doivent avoir conscience de l'existence de ces animaux et de leurs propriétaires, et s'assurer que les politiques prennent leurs besoins en comptes. En effet, davantage de recherche peut être nécessaire pour que l'élaboration de politiques soit suffisamment holistique pour répondre aux besoins des équidés.

Les défis dans le Droit

Selon le lieu où ils sont et la façon avec laquelle ils sont utilisés, les équidés peuvent être classifiés comme animaux de ferme ou comme animaux domestique par la loi. Dans le droit européen il y a au moins trois définitions officielles différentes d' « équidé », trois sous-catégories d'équin, et plusieurs définitions spécifiques selon le contexte qui dépendent de la façon dont l'animal est utilisé. Les équidés peuvent également être des animaux sauvages.

Au travers des 28 États Membres, il y a des différences considérables dans certains aspects de la loi. La plupart ont une forme quelconque de loi sur le bien-être des animaux, mais les dispositions de cette loi varient énormément avec un certain nombre de différences fondamentales, telles que les fondements juridiques pour l'euthanasie.

Le droit UE est souvent appliqué différemment au travers de l'UE. La Réglementation du Conseil (EC) No 1/2005 sur la protection des animaux pendant le transport et les opérations associées est une cause d'inquiétude en particulier – les dispositions de la Réglementation n'échouent pas uniquement à suivre des preuves scientifiques mises à jour sur les effets du transport d'équidés sur de longues distances, mais les niveaux de conformité sont très variables au travers de l'UE. De plus, cette réglementation est surtout pertinente au transport dans un but commercial. La Réglementation de la Commission (EC) No 504/2008 (la Réglementation d'identification équine) a été pointée comme une autre zone d'inquiétude par le scandale de la viande de cheval de 2013 – des progrès sont à présent en cours, avec la Réglementation d'Application de la Commission (UE) 2015/262 (imposant des règles conformes aux Lignes Directives du Conseil 90/427/EEC et 2009/156/EC et considérant les méthodes pour l'identification des équidés (Réglementation sur le Passeport Équin) ayant été agréée par les États Membres et la Commission – mais avec certains États Membres qui rapportent plus de 70 Organisations Émettrices de Passeports opérant au sein de leurs frontières, il n'est pas surprenant qu'en ce moment le système soit fragmenté et confus. C'est indiqué par la variété d'estimations qui sont fournies pour la population équine de l'UE. Un système d'identification qui fonctionne correctement ôterait cette incertitude.

Des problèmes de bien-être continus

Hélas, les équidés continuent à souffrir de problème de bien-être au travers de l'UE. Alors que certains États Membres font face à des défis uniques, un certain nombre de thèmes sont devenus apparents. Les problèmes les plus couramment perçus, tels que rapportés par les sondés dans les études d'Organisations Non-Gouvernementales (ONGs) sont:

- Des problèmes avec l'environnement et les manières de conserver les équidés, y compris:
 - des environnements avec un manque d'espace;
 - de longues périodes de confinement sans accès à aucune participation, et des environnements qui ne fournissent aucunes interactions sociales;
 - un manque de connaissance des soins équins corrects parmi les propriétaires équins; et;
 - la négligence (ne pas répondre aux besoins basiques tels que le besoin de nourriture ou d'eau).
- La formation et les méthodes de manipulation, y compris les problèmes de bien-être dans le sport.
- L'utilisation d'équidés pour leur viande.
- Le traitement des équidés qui travaillent.
- Un manque d'accès aux professionnels tels que des vétérinaires, des maréchaux-ferrants pour prendre soin des sabots, et des selliers pour fournir des harnais à la bonne taille.

En gardant cela à l'esprit, nous avons fait un nombre de recommandations spécifiques à la Commission Européenne, aux Autorités Compétentes, au Bureau Vétérinaire et de Nutrition, et aux corps du secteur équin.

Elles devraient assurer que:

- Le bien être et la santé équins soient protégés au niveau européen au travers de lois adéquates et applicables et au travers de l'application et de la conformité à de telles lois.
- La menace posée au secteur par la maladie soit reconnue et adressée.
- Une plus grande connaissance de la versatilité des équidés soit fournie à la fois pour le développement de politiques et de lois.

* Une approche consistante est adoptée sur la façon dont les équidés sont définis et traités dans le Droit UE.

Recommandations

La Commission Européenne:

- Devrait commissionner une étude Eurostat pour analyser les impacts sociaux et économiques de tous les aspects du secteur équin.
- Devrait rendre les données TRACE accessibles au public avec beaucoup moins de retards qu'actuellement.
- Devrait adopter une définition unique clarifiant quelles races sont considérées comme équidés pour les lois concernées.
- Devrait amender l'application de la dérogation pour les équidés inscrits pour la Réglementation du Conseil (EC) No 1/2005 pour inclure une preuve des objectifs du voyage quand celui-ci dure plus de 8 heures.
- Devrait autoriser les Autorités Compétentes à rationaliser de façon radicale le nombre d'Organisation de Passeports opérant au sein de leurs États Membres.
- Devrait traiter les propositions pour remplacer les Lignes Directives du Conseil 98/58/EC en ayant des lois sur le bien-être équin spécifique aux races, permettant un niveau d'harmonisation plus élevé entre les États Membres et créant un terrain de jeu égal pour aider à l'opération du marché unique.
- Devrait rendre obligatoire une supervision par CCTV indépendante dans les abattoirs gérant les équidés.
- Devrait étendre les règles d'étiquetage détaillées dans la Réglementation (UE) No1169/2011 sur les informations nutritionnelles aux consommateurs pour la viande équine.
- Devrait soutenir activement le développement de guides de bonnes pratiques pour aider avec les niveaux de conformité et de respect consistant, par exemple en donnant des ressources pour la traduction de tels documents et en aidant à leur distribution.
- Devrait soutenir la production et la diffusion d'informations sur la façon de répondre aux besoins des équidés, et devrait considérer l'expansion des ressources éducationnelles sur le bien-être des animaux de ferme pour inclure le bien-être équin.
- Devrait s'assurer que la santé, le bien-être et la traçabilité de l'animal soient inclus dans toute négociation commerciale et devrait autoriser uniquement l'import de viande de cheval des Pays Tiers ayant des standards de bien-être, de santé et de nutrition de l'animal compatibles avec les standards de l'UE.
- Devrait entamer des procédures de violation dans les cas où des violations des lois sur le bien-être et la santé des animaux sont découvertes et ne sont pas rectifiées immédiatement par les Autorités Compétentes.
- Devrait s'assurer que les standards des Pays Tiers sur l'administration de produits médicinaux potentiellement dangereux pour la santé humaine soient harmonisés avec les standards de l'UE quand des produits animaux doivent être importés.

Le Bureau Vétérinaire et de Nutrition:

- Devrait régulièrement réaliser des inspections surprises aux abattoirs certifiés UE et aux ateliers de découpe dans les Pays Tiers, et inclure des inspections des autres parties de la chaîne de production pendant ces missions.

La Commission Européenne et les Autorités Compétentes:

- Doit agir de façon urgente pour adresser les défaillances dans l'inscription et la traçabilité des équidés.
- Doit permettre les perceptions divergentes des équidés dans les différents États Membres dans leurs plans de communication pour la Réglementation d'Application de la Commission (UE) 2015/262.
- Devrait considérer la politique sur les équidés travaillant en agriculture et dans le tourisme. Un soutien devrait être offert pour le développement du tourisme équin et de l'agriculture en se concentrant sur le bien-être, et une mise en vigueur forte devrait être appliquée quand le bien-être n'est pas respecté.
- Devrait promouvoir les informations pour aider les touristes à faire des choix compatibles avec le bien-être quand ils décident d'utiliser ou non les services d'équidés au travail.
- Doit s'assurer d'avoir connaissance des secteurs émergents dans le marché équin, de savoir si une loi soit nécessaire pour assurer le bien-être des animaux et la sécurité des consommateurs, et comment la loi risque de les affecter.

Les Autorités Compétentes:

- Doivent être claires sur quand un équidé est classé comme « semi-sauvage » (signifiant qu'il appartient à quelqu'un), et quand il n'a aucune personne physique agissant comme propriétaire. La loi doit être claire sur la façon dont chaque type d'équidé diverge, et sur qui est responsable de leur bien-être et de leur santé.
- Devrait enquêter sur les rapports de pratiques inhumaines pendant l'euthanasie, telles que l'utilisation incorrecte de drogues telles que la T-61 sans sédation appropriée, de façon urgente quand de telles inquiétudes leur sont communiquées.
- Devrait toujours s'assurer qu'elles considèrent les besoins spécifiques des équidés en concevant des politiques sur le bien-être des animaux, plutôt que de supposer qu'ils seront toujours couverts par la réglementation plus large ayant trait soit au bétail soit aux animaux domestiques.
- Devrait s'assurer que les abattoirs ayant un permis pour les équidés puissent répondre à leurs besoins en matière de bien-être, dans leurs installations et dans la formation de leur personnel.
- Devrait- tout en reconnaissant la valeur des régimes d'autorégulation – considérer ces recommandations comme des améliorations au droit sur le bien-être, plutôt que comme des substitutions.
- Devrait s'assurer qu'elles permettent suffisamment de flexibilité dans les sanctions qu'elles mettent en place pendant l'application de la Réglementation de la Communauté pour permettre à des sanctions dissuasives d'être mises en place, où que la société sanctionnée soit basée en UE.

Corps du secteur Équin:

- Devrait encourager les propriétaires équins à prévoir de façon à éviter le développement de problèmes de bien-être en fin de vie ou en fin de carrière d'un équidé, dans le cadre de la promotion d'une possession responsable.
- Devrait faire du bien-être des équidés dans le sport et les activités de loisir une priorité équivalente à celle de la sécurité du cavalier et la placer au-dessus d'autres considérations.



Front cover photography courtesy and copyright of:

Top row left-right: The Donkey Sanctuary; World Horse Welfare; World Horse Welfare

Middle row left-right: Shutterstock – Pixino; World Horse Welfare; ANDA

Bottom row left-right: World Horse Welfare; World Horse Welfare; Shutterstock – Maren Wulf